

PLAN D'AVANTAGES COLLECTIFS POUR LES MEMBRES DU QUEBEC

Les membres ont accès à une couverture d'assurance complète à des taux compétitifs!

LE PLAN OPTIMAL

Assurance-maladie complémentaire:

(Membre, conjoint et personnes à charge)

- Maximum annuel de 10 000 \$ pour les médicaments de prescription par individu assuré (RAMQ maximal pour Québec);
- Remboursement à 80% avec frais de l'ordonnance par prescription;
- 15 services Paramédicaux (ex: message, chiropractie, homéopathie, naturopathie) montant payable de 75\$ par visite jusqu'à un maximum de 800\$ pour toute spécialistes combiné par assuré par année.
- Vue : 250 \$ par période de vingt-quatre mois pour verres et montures (ou lentilles cornéennes).
- Fournitures thérapeutiques et Chambre Semi-Privé.
- Couverture de 5 millions pour soins médicaux d'urgence en voyage.

Assurance dentaire:

(Membre, conjoint et personnes à charge)

- Remboursement à 80 % pour procédures préventives et procédures restauratrices de base, y compris les traitements périodontiques (gencives) et endodontiques (de canal);
- Protection offrant jusqu'à un maximum de 1000 \$ par personne, par année.

Assurance-vie et assurance décès accidentel et mutilation:

(Membres seulement)

- 50 000 \$ payables en cas de décès de causes naturelles;
- Montant additionnel de 50 000 \$ payable en cas de décès accidentel.

Prestations hebdomadaires de revenus:

(Membres seulement)

- En cas d'invalidité totale, cette protection paie 250 \$ par semaine;
- Les prestations commencent le premier jour d'un accident ou d'une hospitalisation et le 15^e jour d'une maladie et se poursuivent pour une période allant jusqu'à 26 semaine si nécessaire.

Prestations d'invalidité de longue durée:

(Membres seulement)

- Après 26 semaines d'invalidité totale continue, cette protection paie jusqu'à 3000 \$ par mois (libres d'impôt);
- Les prestations seront versées pour une période de 24 mois sous votre propre profession et se poursuivent jusqu'à l'âge de 65 ans.

Plan d'assistance des membres: *(Tous les plans)*

Fournit des services consultatifs confidentiels volontaires d'un réseau expérimenté de conseillers, psychologues, travailleurs sociaux et autres spécialistes.

DISPONIBLE SUR UNE BASE

« SANS PLAN DENTAIRE » :

Assurance-maladie complémentaire
(Membre, conjoint et personnes à charge)

Assurance-vie et assurance décès
accidentel et mutilation
(Membres seulement)

Prestations hebdomadaires de revenus
(Membres seulement)

Prestations d'invalidité de longue
durée
(Membres seulement)

DISPONIBLE SUR UNE BASE

« MINI PLAN » :

Assurance-maladie complémentaire
(Membre, conjoint et personnes à charge)

Assurance-vie et assurance décès
accidentel et mutilation
(Membres seulement)

LE FORFAIT COMPLET*

PRODUITS D'ASSURANCE SUPPLÉMENTAIRES (OFFERTS EN DEHORS DE CE PLAN)

Assurance invalidité personnelle:

- Statistique Canada rapporte qu'en 2012, 3,8 millions de Canadiens étaient invalides;
- Il y a 1 possibilité sur 3 de devenir invalide pendant 90 jours (ou plus longtemps) au moins une fois avant l'âge de 65 ans;
- Protégez vos revenus et votre style de vie avec un plan de protection du revenu;
- Divers produits sont disponibles pour correspondre à vos besoins personnels en assurance.

	INDIVIDUEL	FAMILLE	MONOPARENTAL	COUPLE
Moins De 40	129.05	279.85	157.65	207.04
40-49	179.49	347.43	215.88	250.97
50-54	265.12	454.26	279.61	357.90
55-59	279.48	468.61	293.96	372.26
60-65	366.59	572.13	423.47	468.77

LE FORFAIT SANS DENTAIRE*

	INDIVIDUEL	FAMILLE	MONOPARENTAL	COUPLE
Moins De 40	61.50	99.81	74.27	83.00
40-49	106.60	165.26	148.30	127.68
50-54	207.30	276.53	205.31	230.56
55-59	221.65	290.89	219.67	244.91
60-65	309.08	393.49	345.27	339.93

L'assurance-maladie et l'assurance dentaire peuvent se poursuivre jusqu'à l'âge de 85 ans.

L'âge à l'adhésion doit être inférieur à 65 ans.

Les critères d'éligibilité pour tous les plans comprennent la souscription médicale et un revenu gagné annuel minimal de 25 000 \$.

LE MINI FORFAIT

	INDIVIDUEL	FAMILLE	MONOPARENTAL	COUPLE
Moins De 40	55.49	93.81	68.27	77.00
40-49	88.56	147.22	130.26	109.64
50-59	166.95	236.18	164.96	190.21
60-65	253.51	337.92	289.70	284.36

* Pour prestation mensuelle de 1250 \$ d'invalidité de longue durée

PROLINK

Votre connexion d'assurance au Canada

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :

Paolo Bastone Représentant Autonome

TF: 514 585 7285 E: paolobastone@gmail.com